

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1293

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLÉ

Ventes et cessions

893 397 810 RCS Lille-Métropole.

LE FOURGON.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 11202.94 EUR.

Adresse : 270, avenue de l'Espace -, Bâtiment C, 59118 Wambrechies.

Précédent propriétaire : 893 397 810 RCS Lille-Métropole. **LE FOURGON.** 904 739 661 RCS Paris. **REFILL**

DISTRIBUTION.

Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale (Nouvelle réglementation) Pour la société absorbante : LE FOURGON SAS Au capital de 11 202,94 € Siège social : Bâtiment C - 270 avenue de l'Espace 59118 Wambrechies 893 397 810 RCS Lille Métropole Pour la société absorbée : REFILL DISTRIBUTION SAS Au capital de 5930, 15 €, Siège social : 24, rue de Clichy 75009 Paris 904 739 661 RCS Paris L'évaluation de l'actif et du passif de la société participante dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 2.113.521 € Passif : 3.709.664 € L'Actif net apporté est donc (1.596.143) € Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : La Fusion étant effectuée entre sociétés détenues à 100% par une même société, il n'est pas nécessaire de déterminer une parité de fusion. En application de l'article L236-3 I et II 3e du Code de commerce, « il n'est pas procédé à l'échange de parts ou d'actions de la société bénéficiaire contre des parts ou actions des sociétés qui disparaissent lorsque ces parts ou actions sont détenues [...] par une société qui détient la totalité des parts ou actions de la société bénéficiaire et de la société qui disparaît ». Prime de fusion : NEANT La date du projet commun de fusion : 28/07/2026. Les dates et lieux des dépôts au RCS au titre de chaque société participante : -Dépôt en date du 30/07/2026, au Greffe du Tribunal de Commerce Lille pour la société absorbante, -Dépôt en date du 29/07/2026, au Greffe du Tribunal de Commerce Paris pour la société absorbée.,